

CONSTRUCTIONS UNIVERSITAIRES DE NANTERRE

- DOSSIERS DU SERVICE DES CONSTRUCTIONS DES ACADÉMIES DE LA RÉGION ILE-DE-FRANCE (SCARIF) -

2012021 / 1-88

RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE

**Service des archives de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense
Instrument de recherche rédigé par Aurélie Hervé
Juin 2012**

INTRODUCTION

Cote : 2012021 / 1-88

Producteur : Service des constructions des académies de la région Île-de-France (SCARIF), puis de la division des actions immobilières, de la programmation et de l'architecture (DAIPA) du rectorat de Versailles.

Dates extrêmes : 1956-1999

Importance matérielle : environ 6,5 m. l., 88 articles, 55 boîtes.

Présentation des producteurs

Le **service constructeur de l'académie de Paris** est créé le 8 juin 1965¹. Il est placé sous l'autorité du recteur de l'académie de Paris qui a – jusqu'à la création, en 1971, des académies de Paris, Créteil et Versailles² – sous son ressort la ville de Paris, les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, de l'Essonne, des Yvelines, du Val-d'Oise et de la Seine-et-Marne.

L'organisation et les missions du service constructeur des académies de la région parisienne, devenue région d'Île-de-France, sont définies par arrêté du 8 mai 1981³. A cette date, il prend le nom de **service des constructions des académies de la région d'Île-de-France (SCARIF)**. Placé sous l'autorité administrative du recteur de l'académie de Paris, il est mis, pour l'accomplissement de ses missions, à la disposition des ministre des Universités, de l'Éducation, de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, et des recteurs des académies de Paris, Créteil et Versailles. Relèvent de ses attributions les opérations de construction, d'aménagement, de rénovation et de maintenance financées par l'État :

- des immeubles appartenant à l'État, affectés au ministère de l'Éducation et éventuellement attribués à l'un de ses établissements publics autonomes ;
- des immeubles de la ville de Paris, quand le préfet de Paris confie au recteur de l'académie de Paris la réalisation des opérations dont la direction et la responsabilité ont été déléguées à l'État par la ville de Paris ;
- des immeubles appartenant à l'État, dont le ministère des Universités est affectataire et qui sont attribués ou mis à la disposition :
 - o des universités et autres établissements publics à caractère scientifique et culturel ;
 - o des autres établissements d'enseignement supérieur et assimilés ;
 - o des grands établissements d'enseignement supérieur, de recherche scientifique ou littéraire : Académie nationale de médecine, Bibliothèque nationale, Bureau des longitudes, Collège de France, Conservatoire national des arts et métiers, Ecole des chartes, Ecole pratique des hautes études, Institut de France et bibliothèque Mazarine, Muséum national d'histoire naturelle, Observatoire de Paris ;
- des immeubles appartenant à l'État affectés au ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs et éventuellement attribués à l'un de ses établissements autonomes.

Le SCARIF est le conseil technique des recteurs de Paris, Créteil et Versailles pour tous les problèmes d'investissement foncier et immobilier (programmation, études, réalisations...). Il est également le conseiller technique du comité des recteurs de la région d'Île-de-France, créé par décret du 22 décembre 1971.

¹ *Journal officiel de la République française* du 13 août 1965, p. 7191. Voir annexe 1.

² Décret du 22 décembre 1971 portant modification de la circonscription académique de Paris.

³ *Journal officiel de la République française* du 19 mai 1981, numéro complémentaire, p. 4762.

Le directeur du SCARIF est un ingénieur du corps des Ponts et Chaussées, nommé par arrêté conjoint du ministère de l'Éducation, des Universités et de la Jeunesse et des Sports, après mise à disposition par le ministre de l'Environnement. Il est assisté par un adjoint désigné, sur sa proposition, par le recteur de l'académie de Paris ; cet adjoint est pris parmi les ingénieurs de service. Le personnel technique est constitué par des fonctionnaires mis à disposition par le ministère de l'Environnement et des agents contractuels. Le personnel administratif est mis à disposition par les recteurs des académies de Paris, Créteil et Versailles.

Le SCARIF est supprimé par arrêté du 25 mai 1993⁴ : à partir de cette date, les rectorats des académies de Créteil, Paris et Versailles assurent l'ensemble des missions auparavant dévolues au service des constructions.

Les dossiers concernant l'université de Nanterre ont ainsi été dévolus, dans des conditions que l'on ignore, au **rectorat de Versailles**. Ce dernier regroupe quatre départements (Yvelines, Essonne, Hauts-de-Seine et Val-d'Oise) et comprend de nombreux établissements d'enseignement supérieur (École polytechnique, Supélec – École supérieure d'électricité, École centrale de Paris, etc.) et cinq universités (Paris 10-Nanterre, Paris 11-Sud, Evry, Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines et Cergy-Pontoise), qui en font le second pôle de l'enseignement supérieur en France.

La **division des actions immobilières, de la programmation et de l'architecture (DAIPA)** du rectorat de Versailles – **anciennement division des bâtiments, des équipements et de la maintenance ?** – assure plus particulièrement les missions de maîtrise d'ouvrage immobilière du rectorat relatives aux domaines de l'enseignement supérieur et des propriétés de l'État. La DAIPA accompagne également les universités dans les démarches patrimoniales (schéma directeur de développement, de mise en sécurité et d'accessibilité) et intervient dans la programmation des réalisations de construction, conduit les opérations, veille à l'application de la législation relative à la sécurité, à l'accessibilité et à la réglementation environnementale, instruit les procédures domaniales. Elle exerce un rôle de coordination auprès des collectivités territoriales, des autres administrations et des intervenants à l'acte de construire.

Date et modalités d'entrée du fonds : inconnues.

Présentation du contenu

Les dossiers présents dans le fonds reflètent les attributions du SCARIF, puis celles du rectorat de Versailles en matière d'opérations immobilières. Ils concernent principalement la gestion du complexe universitaire de Nanterre dans les années 1970-1990, même si on y trouve quelques dossiers concernant des opérations antérieures.

Une première partie, sur la gestion du patrimoine foncier de l'université [0, 21 m.l., art. 1-5], renseigne sur le véritable parcours du combattant administratif du ministère de l'Éducation nationale pour acquérir les terrains auprès du ministère des Armées, mais également sur les questions de domanialité (limites cadastrales du complexe, cessions de terrains, occupation de bâtiments ou de parcelles par divers organismes extérieurs à l'université).

La deuxième partie regroupe les études de restructuration et de développement de l'université [0, 91 m. l., art. 6-20] : propositions et diverses études menées entre 1984 et 1990, établissement d'un schéma directeur du campus par le cabinet d'architecte Chemetov-Huidobro (1990-1994).

La dernière partie, la plus volumineuse (5, 36 m. l.), concerne les travaux de construction et d'aménagement menés sur le campus, bâtiment par bâtiment. Les documents relatifs aux premiers bâtiments ouverts à Nanterre – faculté des lettres entre 1964 et 1966, restaurant en 1964 et résidence universitaire en 1965 – sont peu nombreux et ne concernent pas toujours leur construction [art. 22-24]. Le fonds est plus riche pour les constructions et les travaux effectués à partir de la fin des années 1960 :

- faculté de droit [art. 25-31] et institut d'études politiques [art. 32-36] : travaux de construction ;

⁴ *Journal officiel de la République française* du 1^{er} avril 1993, p. 5839, et du 26 mai 1993, p. 7764. Voir annexe 2.

- centre sportif : travaux de construction [art. 37], travaux d'extension avec la création d'un complexe sportif omnisport (COSOM) en 1980 [art. 38-42], travaux de rénovation et diagnostics menés essentiellement dans les années 1980 [art. 43-45] ;
- bibliothèque universitaire : travaux de construction [art. 46-49] puis de rénovation dans les années 1980 [art. 50-52] ;
- centre culturel : ouverture en novembre 1968 [art. 53]⁵ ;
- laboratoire de psychophysiologie : travaux d'aménagement dans d'anciens locaux appartenant à la ville de Paris dans les années 1980 [art. 54-55] ;
- laboratoire de géographie physique : travaux de modernisation à la fin des années 1980 [art. 56] ;
- bâtiment DD : travaux de construction, par les architectes Paul Chemetov et Borja Huidobro, du bâtiment de sciences sociales dans le cadre de l'extension du bâtiment D intégrée dans le plan masse d'origine [art. 57] ;
- implantation de bâtiments modulaires, toujours présents sur le campus pour certains d'entre eux : bâtiment T implanté au début des années 1990 [art. 58-60], puis agrandi avec la construction d'un 2^e étage peu de temps après [art. 61-64], bâtiment N transféré du site de Ville d'Avray [art. 72] ;
- bâtiment L (photographie⁶) : dans le cadre du programme « Université 2000 » (U2000), travaux de construction en 1995-1996, par l'agence d'architectes Ferrand Sigal, du « bâtiment d'accueil » ou « 8000m² » destiné à l'origine à accueillir les services de la scolarité (théâtre Bernard-Marie Koltès et actuelle UFR LLPhi) [art. 65-71] ;
- site de Saint-Cloud : travaux de construction dans le cadre de U2000 [art. 73] ;
- chaufferies 1 et 2 : travaux [art. 74-75] ;
- travaux communs à plusieurs bâtiments [art. 76-78] ;
- travaux de VRD et d'aménagement des espaces extérieurs [art. 78-88].



Intérêt du fonds

En premier lieu, ce fonds présente un intérêt historique. Les études d'aménagement renseignent sur la volonté de faire évoluer le campus en le restructurant. Et, bien entendu, les diverses constructions de bâtiments rendent compte du développement du campus (exemple des bâtiments modulaires pour répondre à un besoin urgent face au nombre d'étudiants toujours croissant). Tout au long des années 70 et 80, l'université de Nanterre a des problèmes récurrents de locaux, de saturation et de rapide vétusté du domaine et des constructions universitaires, alors même qu'elle paraît bien dotée par rapport à d'autres universités. Les procès-verbaux des conseils d'université sont éclairants à ce sujet dès 1972. A son ouverture, en 1964, le campus accueille 2872 étudiants. Moins de dix ans plus tard, il accueille 22 913 étudiants ; aujourd'hui le campus compte 31 000 étudiants. Il est donc en même temps un formidable indicateur de l'évolution du campus en termes de population.

L'intérêt est également architectural et technique : les plans, ainsi que les études, rendent compte d'une architecture propre à une époque.

⁵ Il s'agit aujourd'hui du restaurant « La Terrasse ».

⁶ Cote 2012021 / 69.

Enfin, ce fonds est également très utile à la Division du patrimoine de l'université pour la gestion actuelle des bâtiments (entretien et maintenance).

Tris et éliminations, règles de conservation

Les éliminations ont uniquement porté sur les doublons ; elles représentent environ 1, 6 m. l. (13 boîtes).

Accroissements

Fonds clos pour l'université Paris Ouest Nanterre La Défense [rectorat de Versailles, producteur des archives].

Modalités de classement

La première partie, plus générale, concerne la gestion du patrimoine foncier de l'université : acquisitions, cessions et occupations de terrain, régularisation des limites cadastrales, etc.

La deuxième partie regroupe les études de restructuration et d'aménagement du campus.

Enfin, la troisième partie s'attache à présenter les travaux de construction, d'aménagement et d'entretien de plusieurs bâtiments. Les bâtiments y sont classés par ordre d'apparition sur le campus, en commençant par le « complexe universitaire », puis bâtiment par bâtiment : faculté des lettres, restaurant universitaire, résidence étudiante, faculté de droit, institut d'études politiques, installations sportives, bibliothèque universitaire, centre culturel, laboratoire de psychophysiologie, laboratoire de géographie physique, bâtiment DD, bâtiments T, L et N, IUT de Saint-Cloud, les chaufferies du campus, les travaux communs aux différents bâtiments, puis les travaux de VRD. Le respect de la chronologie permet de suivre les différentes phases de travaux.

Pour les parties concernant la faculté de droit et l'institut d'études politiques, le SCARIF avait créé un « dossier général de l'opération » qui ne respectait pas l'ordre logique des phases. Ce dossier général a cependant été conservé tel quel et placé en tête des analyses de ces deux bâtiments.

Communicabilité

En application du code du patrimoine, article L.213-1, ces documents sont librement communicables.

SOURCES COMPLÉMENTAIRES

ARCHIVES DE L'UNIVERSITÉ PARIS OUEST NANTERRE LA DÉFENSE

2012011 Fonds des architectes Jean-Paul et Jacques Chauliat (1956-1977).

2012022 Fonds de la Division du Patrimoine (1956-2011).

ARCHIVES MUNICIPALES DE NANTERRE

80 W Autorisations d'urbanisme.

PC n° 63-10496 Construction de la faculté des lettres : plans (1963).

PC n° 65-10731 Construction de la résidence universitaire : plans (1965).

1Fi Cartes postales.

1Fi57 « Panorama sur le camp de la Folie » (s. d.).

1Fi58 « La Folie : gare et camp d'aviation » (s. d.).

1Fi59 « Le camp d'aviation, l'entrée » (s. d.).

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE GESTION DU QUARTIER D'AFFAIRES DE LA DÉFENSE (DEFACTO), NANTERRE (EX. ÉTABLISSEMENT PUBLIC POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA DÉFENSE)

3W6 Nanterre université : correspondance, études relatives à l'aménagement pour les handicapés, autres rapports de stage.

3W7 Réaménagement du campus (1984). Dossier relatif au cheminement des piétons (1975). Cahiers d'études de réaménagement (1984).

227W79 Programme de construction de l'université de Nanterre (1962-1964). Équipements généraux, assainissement, réseaux (1963, 1965-1966). Correspondance (1961-1966). Protocole d'accord entre l'Armée et l'Éducation nationale (1962-1964). Terrains de l'ECMA (1961-1965).

227W80 Permis de construire de la faculté des lettres, de l'institut de sciences politiques, des installations sportives, des logements étudiants (1963-1966). Plans directeurs n° 3-4-5 du complexe universitaire (1963-1965). Conventions entre l'ÉPAD et l'Éducation nationale (1964-1965).

227W81 Correspondance (1967-1968). Restaurant universitaire n° 1 / Barge et Sire : plans (1964-1965). Logements des étudiants (1964-1966) : plans projet, correspondance, notes. Permis de construire du restaurant universitaire n° 2 / Chauliat et de la bibliothèque (1966-1967).

283W23 ZAC B1 : cahier des charges bureaux et hôtel Vasconi.

283W24 Université de Paris-X. – Réaménagement du campus : étude Josse (DOS 657) (1984).

283W24 Point M faculté : projet liaison-piétons.

- 308W51** Université de Paris-X. – Réaménagement du campus : proposition et diagnostic Josse et Simoni (1984).
- 347W50** Université de Paris-X. – Réaménagement du campus : projet cahier de proposition (DOS 657) (1984).
- 392W11** Université de Paris-X. – Bâtiment DD : plis, dossier de consultation des entreprises, étude de sol, jury, mis au point du marché.
- 392W12** Université de Paris-X. – Bâtiment DD : dossier de permis de construire, avis du bureau de contrôle, rapports finaux.
- 392W13** Université de Paris-X. – Bâtiment DD : dossier de remise à l'Etat, assurances, convention SCARIF, contrat Chemetov, chantier.
- 507W3B** Université de Paris-X. – « Du campus incomplet au quartier universitaire urbain » (1990-1991) : contrat 130.90 EPAD-IRES, comptes rendus de réunion du comité de pilotage.
- 919W4D** Etudes sur le développement de LD et la place de l'université Paris-X dans un pôle d'excellence 8 92.
- 971W2** Logements des étudiants. – Opération EPAD-Paris-X.
- 971W3-4** Université de Paris-X. – Bâtiment d'accueil (bâtiment L), salle de spectacles de 800m2.
- 982W3** Université – Une nouvelle porte d'entrée : étude et proposition A14 « La mémoire inventée recherche stage EPAD de P. Cremoux (1996). Fiche technique bâtiment d'accueil Paris X.
- 1151W6** Développement de Paris-X et extension de la Défense. – Protocole d'accord avec le rectorat (1992). Note sur l'université : « Son développement, quelle stratégie pour l'avenir ? ». Réunions avec Guy Burgel, directeur du laboratoire de géographie urbaine (1991). Contractualisation du projet d'établissement (1992). Etude LGU « Du campus incomplet au quartier universitaire urbain. L'intégration socio-économique ». Effectifs et évolution (1992). Revue de presse.

ARCHIVES DU RECTORAT DE PARIS, ARCHIVES NATIONALES

- 19780033** **Marchés de travaux publics.**
Art. 1-143 Paiement des marchés et contrats [travaux réalisés à Nanterre : complexe universitaire, faculté des lettres, faculté de droit, résidence universitaire, bibliothèque universitaire, restaurant universitaire]. 1961-1975.
- 19940687** **Organisation et gestion de la réunion des bibliothèques universitaires de Paris (RBUP).**
Art. 27-28 Bibliothèque universitaire de Nanterre. – Construction, travaux et équipement. 1963-1974.
Art. 31 Bibliothèque de documentation internationale et contemporaine (BDIC) et musée des deux guerres mondiales (château de Vincennes). – Dommages de guerres, travaux, équipement, budget, fonctionnement. 1953-1977.
- 20000387** **Fonds relatif à l'enseignement supérieur : cabinet du recteur et secrétariat général.**

Art. 15 Faculté des lettres de Nanterre. – Construction, gestion. 1967-1968.

Art. 46 Faculté des lettres de Nanterre. – Pose de la première pierre (5 nov. 1963) et organisation des transports. 1963-1965.

20030410 Fonds relatif à l'enseignement supérieur : constructions universitaires, 1795 ; 1821-1972.

Art. 57 Nouvelle faculté de Nanterre. – Construction. 1963-1970.

ARCHIVES DU MINISTÈRE EN CHARGE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, ARCHIVES NATIONALES

19771368 Constructions scolaires et universitaires.

[F17 15485-15486] Acquisitions de terrains et d'immeubles à Nanterre, construction, aménagement et équipement de l'ensemble universitaire. 1961-1969.

CENTRE D'ARCHIVES DE LA CITÉ DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE, PARIS

133 IFA Dossiers d'œuvres de la direction de l'Architecture et de l'Urbanisme (DAU) : DAU-0-CHAUL. Chauliat, Jacques ; Chauliat, Jean-Paul.

133 IFA 60/6 Book, CV.

133 IFA 502/41 Notes d'analyse du ministère.

BIBLIOTHÈQUE KANDINSKY, CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE RECHERCHE DU MUSÉE NATIONAL D'ART MODERNE-CENTRE DE CRÉATION INDUSTRIELLE, PARIS

Fonds Albert Archives d'Édouard ALBERT, architecte de la bibliothèque universitaire de Nanterre.

50 boîtes, Projets et réalisations d'architecture : reproductions photographiques, écrits, calques roulés dessins. Documentation biographique et photographies.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MANCHE, SAINT-LÔ

273 J Fonds Jean-Paul et Jacques Chauliat.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'INDRE, CHATEAUROUX

55 J 1-564 Archives de Jacques et Monique BARGE, architectes [J. BARGE est l'architecte du second restaurant universitaire].

ORIENTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

ABECASSIS (Denis) (dir.), *Paris X Nanterre. L'Université*, Nanterre, Le Livre de l'année, 1991 [ouvrage édité pour les 25 ans de l'université].

COMBECAVE-GAVET (Marie-Chantal), *De Nanterre La Folie à Nanterre université (1964-72). Inventaire des sources de l'implantation*, mémoire de DEA d'histoire, Philippe Levillain (dir.), université de Paris-X Nanterre, juin 1990.

COMBECAVE-GAVET (Marie-Chantal), *De Nanterre La Folie à Nanterre université (1964-72). Histoire d'une institution universitaire*, thèse de doctorat d'histoire, Philippe Levillain (dir.), université de Paris-X Nanterre, sept. 1999.

GRAPPIN (Pierre), *L'île aux peupliers. De la résistance à Mai 68 : souvenirs du doyen de Nanterre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1993.

KERHUEL (Géraud), *Jean-Paul et Jacques Chauliat, architectes. Monographie et catalogue*, mémoire de master à l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles [en cours].

KERZREHO (René), *La Folie, du camp d'aviation militaire à l'université Paris X-Nanterre, 1916-1972*, Société d'histoire de Nanterre, bulletin n° 34, juin 2004.

MERLE (Robert), *Derrière la vitre*, Paris, Folio, 1970.

RÉMOND (René), *La règle et le consentement. Gouverner une société*, Paris, Fayard, 1979.

RONCAYOLO (Marcel), *Territoires en partage. Nanterre, Seine-Arche : en recherche d'identité(s)*, Marseille, Éd. Parenthèses, 2007.

SOMMAIRE

GESTION DU PATRIMOINE FONCIER	2012021 / 1-5
ÉTUDES DE RESTRUCTURATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITÉ	2012021 / 6-20
TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'AMÉNAGEMENT	2012021 / 21-88
« Complexe universitaire »	2012021 / 21
Faculté des lettres	2012021 / 22
Restaurant universitaire	2012021 / 23
Résidence étudiante	2012021 / 24
Faculté de droit / établissement juridique (bâtiment F)	2012021 / 25-31
Institut d'études politiques (bâtiment G)	2012021 / 32-36
Installations sportives	2012021 / 37-45
Bibliothèque universitaire	2012021 / 46-52
Centre culturel	2012021 / 53
Laboratoire de psychophysiologie	2012021 / 54-55
Laboratoire de géographie physique	2012021 / 56
Bâtiment DD	2012021 / 57
Bâtiment T (bâtiment modulaire Transloko)	2012021 / 58-64
Bâtiment L (ancien bâtiment d'accueil ou des 8000 m ²)	2012021 / 65-71
Bâtiment modulaire Transloko	2012021 / 72
Institut universitaire de technologie (IUT) de Saint-Cloud	2012021 / 73
Chaufferies	2012021 / 74-75
Travaux communs aux différents bâtiments	2012021 / 76-78
Voirie et réseaux divers (VRD) / espaces extérieurs	2012021 / 79-88

RÉPERTOIRE

GESTION DU PATRIMOINE FONCIER

- 2012021 / 1** **Acquisition par l'État et remise de terrains.** – Acquisition de terrains appartenant au ministère des Armées occupés par l'Établissement central du matériel aéronautique (ECMA) : correspondance, plans de masse, extrait de procès-verbal, plans directeurs, autorisations de programme, arrêtés, procès-verbal de remise, protocole, carte du département de la Seine (fév. 1956-oct. 1975). Acquisition de la parcelle V n° 24 (262, avenue de la République) pour passage de canalisation d'eau et d'égout : plans, extrait cadastral, correspondance, arrêté (fév. 1968-juil. 1969). Remise à l'État de bâtiments préfabriqués utilisés par le bureau d'aide sociale de Paris comme foyer de travailleurs migrants (3, rue de la Folie) : correspondance, plan, notes (janv. 1969, nov. 1979-juin 1982).
1956-1982
- 2012021 / 2** **Cessions de terrains.** – Projet de cession de terrains à l'Établissement public d'aménagement de la Défense (EPAD) pour la réalisation de la voie 2B : correspondance, plans (mai 1967-sept. 1971). Cession par l'État des parcelles X n° 254 et V n° 49 (avenue de la République et rue de la Folie) à la SNCF pour la réalisation de la desserte de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise : correspondance, déclaration de recette, notes, avis du Domaine, procès-verbal de remise, certificats de numérotage (oct. 1976-janv. 1981). Projets de remise au Domaine du restaurant universitaire n° 1 inutilisé : correspondance, notes, devis, rapport d'expert (fév. 1977-juin 1981). Projet de définition des parcelles à céder au centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) : plans de masse et plans de division (Cabinet Marty) (août 1983-fév.1988). Projet de cession de terrains du campus à des promoteurs privés⁷ : correspondance (août-oct. 1988).
1967-1988
- 2012021 / 3** **Occupation de bâtiments et de parcelles du complexe par divers organismes** : correspondance (oct. 1965-mars 1977).
1965-1977
- 2012021 / 4** **Convention d'exploitation et d'entretien de la passerelle piétonnière reliant la gare de Nanterre-Université au domaine universitaire** : convention, lettre d'approbation, correspondance, plan (nov. 1966-fév. 1983).
1966-1983
- 2012021 / 5** **Domanialité, limites cadastrales.** – Régularisation : correspondance, notes, extraits cadastraux, états des propriétaires des parcelles comprises entre le

⁷ « Ce projet est localisé au sud du campus de Nanterre, sur des terrains appartenant au Ministère de l'Éducation nationale et occupés actuellement par le COSOM, le CEP et le laboratoire de psychophysiology du comportement. » (Lettre du Recteur de l'académie de Versailles au ministre de l'Éducation nationale du 17 octobre 1988, 2012021 / 2)

domaine de l'université et l'avenue de la République, plans de division, notes d'honoraires, certificats pour paiement (mars 1982-sept. 1992).

1982-1992

ÉTUDES DE RESTRUCTURATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITÉ

- 2012021 / 6** **Propositions de l'Établissement public d'aménagement et de développement (EPAD)** : propositions et diagnostics, plans, comptes rendus de réunion, esquisse (juil.-déc. 1984).
1984
- 2012021 / 7** **Participation de l'École d'architecture de Paris La Défense (EAPLD) au projet de restructuration du campus** : correspondance, notes, décret, comptes rendus, proposition d'étude, plans (av. 1984-janv. 1985).
1984-1985
- 2012021 / 8** **Projet de réaménagement urbain Projetud**⁸ : dossier de synthèse, proposition, plans, dossier de visualisation informatique (oct. 1987-mai 1988).
1987-1988
- 2012021 / 9-10** **Études réalisées à l'initiative du Service des constructions académiques de la région Ile-de-France (SCARIF).**
1988-1992
- 2012021 / 9 Étude d'Agnès Vince : programme de restructuration et d'aménagement du campus, dossier « Réaménagement et extension de l'université sur le campus de Nanterre », livret « Les locaux de l'université Paris X : le campus de Nanterre. État des lieux. Analyse des dysfonctionnements. Énoncé des besoins urgents : notamment une extension des locaux d'enseignement » (mai 1988-oct. 1989).
1988-1989
- 2012021 / 10 Étude de la société « CER programmation⁹ 1991-1992 » : schéma d'aménagement et de développement, extraits du programme technique détaillé, inventaire et estimation des besoins en surfaces, préprogramme, programme général et synthèse, plans des bâtiments A à G, notes sur les parkings et le stationnement, offre de service pour l'assistance au maître d'ouvrage, compte rendu de réunion (av. 1991-nov. 1992).
1991-1992

⁸ Voir aussi travaux de restructuration de la résidence (cote 2012011 / 24).

⁹ Conseil études recherche en programmation architecturale. Cette étude devait servir de base au plan d'aménagement confié par le Rectorat à Paul Chemetov dans le cadre du programme « Université 2000 ».

- 2012021 / 11** **DUMONT (Sylvie), HILD (Nathalie), SALANIE (Catherine), « Du campus au quartier universitaire », DESS d'aménagement urbain et de développement local, université de Paris X (octobre 1990).**
1990
- 2012021 / 12-20** **Établissement d'un schéma directeur de développement et d'aménagement du campus par le cabinet Chemetov-Huidobro.**
1990-1994
- 2012021 / 12 Correspondance générale, consultation et choix du programmeur, attribution du marché d'études d'urbanisme : correspondance, procès-verbaux d'ouverture des plis et de réunion, analyse des offres, présentation de la consultation, acte d'engagement, cahier des clauses administratives particulières (CCAP), arrêté, document sur l'avenir du campus, dossier « Perspectives 2000 », extraits du schéma directeur (sept. 1990-déc. 1994).
1990-1994
- 2012021 / 13 Réunions du groupe de travail mis en place pour l'aménagement du campus¹⁰ : correspondance, comptes rendus, notes et documents de travail (mai 1990-oct. 1993).
1990-1993
- 2012021 / 14-20** **Projets divers entrant dans le cadre de la restructuration du campus.**
1990-1994
- 2012021 / 14 Plan urbain « Université et ville ». – Appel d'offres de recherche-expérimentation : correspondance (juin 1990).
1990
- 2012021 / 15 Schéma « Université 2000 ». – Extension des universités dans les Hauts-de-Seine : correspondance, projets (mars 1991-juin 1993).
1991-1993
- 2012021 / 16 Étude réalisée par Conception Ouest (Junior-Entreprise de l'université de Nanterre) sur le comportement des étudiants et leur perception du campus, de son environnement et des projets d'extension : correspondance, « Étude des besoins des étudiants de l'université Paris X-Nanterre », « Étude statistique descriptive de l'université Paris X-Nanterre » (juil.-août 1991).
1991
- 2012021 / 17 Étude de définition de l'équipe Lipsky-Rollet et de l'ÉPAD¹¹. – Projet d'implantation pour la reconstruction de l'école d'architecture sur le campus de Nanterre : correspondance, contrat, dossier « Le quartier de la gare Nanterre-

¹⁰ Ce groupe de travail comprend la Direction de la programmation et du développement universitaire (DPDU), l'IRE pour le compte du Rectorat, le SCARIF, l'EPAD, la ville de Nanterre, le cabinet Chemetov, CER programmation, le CROUS et l'université.

¹¹ Étude de définition d'un programme de 25 000 m² pouvant se développer autour de la future gare de Nanterre-Université, en liaison avec une première construction de 8 000 m² de locaux universitaires et de la nouvelle Ecole d'Architecture, implantés sur le campus.

	Université. Proposition de localisation de l'École d'architecture de Nanterre » (juil. 1991-nov. 1992).	1991-1992
2012021 / 18	Étude d'aménagement et de simulation architecturale pour le secteur des gares RER / SNCF (fév. 1992).	1992
2012021 / 19	Préprogramme de construction de l'École supérieure de sciences politiques et sociales de Nanterre Hauts-de-Seine (déc. 1992).	1992
2012021 / 20	Aménagement de la zone d'aménagement concerté (ZAC) du quartier de la gare. – Présentation du projet : objectifs, proposition de périmètre de ZAC, documents d'étude (sept. 1994-oct. 1997).	1994-1997

TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'AMÉNAGEMENT (PAR BÂTIMENT)

« Complexe universitaire »

2012021 / 21	Travaux de construction. – Programmation (complexe universitaire, faculté de lettres, établissement juridique, bibliothèques, IEP, restaurants) : note, programmes pédagogiques (sept. 1962-fév.1967). Plans directeurs (fév.-mai 1965). Gestion du domaine universitaire par le délégué général : correspondance (déc. 1963-mars 1972).	1962-1972
--------------	---	------------------

Faculté des lettres (bâtiments A à E)

2012021 / 22	Travaux de construction. – Projet et exécution des travaux : plans d'architecte, compte rendu de réunion, correspondance, note (juil. 1963-nov. 1966).	1963-1966
--------------	---	------------------

Restaurant universitaire

2012021 / 23	Travaux de construction et relations avec le Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS) au sujet de l'utilisation de logements militaires situés sur le campus : correspondance, note, programme, comptes rendus de réunions, devis, plan de l'avant-projet (janv. 1963-mars 1973).	1963-1973
--------------	--	------------------

Résidence étudiante

- 2012021 / 24** **Travaux de restructuration.** – Étude pour une chambre-type de la résidence universitaire de Nanterre (juil. 1985). Travaux : études Projetud, photographies, étude sécurité (mai 1988-déc. 1989).
1985-1989

Faculté de droit / établissement juridique (bâtiment F)

- 2012021 / 25-31** **Travaux de construction.**
1963-1974

- 2012021 / 25 Dossier général de l'opération. – Correspondance générale (mars 1966-nov. 1968). Programmation : correspondance, inventaire des besoins, notes, rapport, programmes pédagogiques (déc. 1963-nov. 1964). Avis du Conseil général des bâtiments de France (CGBF) et du comité de décentralisation : description sommaire de l'avant-projet, état comparatif programme / avant-projet, comptes rendus de séances, avis, correspondance, plan de l'amphithéâtre 1000 places (nov. 1966-mars 1967). Branchements eau, gaz, électricité et égouts : correspondance, demandes d'abonnement, relevé de l'installation téléphonique, certificat de dérogation, décomposition du prix global forfaitaire (DPGF), contrat (mars 1967-oct. 1968). Financement et demandes de crédits : correspondance, rapport, arrêtés, autorisations de programme et annulation, bilans des travaux et des honoraires (av. 1967-fév. 1974). Permis de construire (PC) (janv. 1968).
1963-1974

- 2012021 / 26 Avant-projets : rapports de présentation, notes sur les fondations et sur les travaux VRD, notices descriptives, estimatifs, état comparatif programme / avant-projet, plans (juil.-nov. 1966).
1966

- 2012021 / 27-28 Plans d'architecte (fév. 1967).
1967

27 Plans n° 00 à 19.

28 Plans n° 20 à 38.

- 2012021 / 29 Plans techniques des lots chauffage et ventilation (Cabinet Omnium d'études thermiques, janv.-fév. 1967) et électricité (bureau d'études Cabinet Sailly, janv. 1967).
1967

- 2012021 / 30 Attribution du marché : soumission, ordre de service, cahier des prescriptions spéciales, calendrier d'exécution, DPGF, tableau des formules de révision,

devis, coefficients "K", procurations et déclarations à souscrire avis de la Commission consultative des marchés (janv.-mai 1967).

1967

2012021 / 31 Exécution des travaux. – Suivi technique et financier : correspondance, certificats administratifs, mainlevées de cautionnement, ordres de service, comptes rendus de réunions de chantier et états d'avancement des travaux, situations, décomptes et mémoires des travaux exécutés, rapport, procès-verbal de séance, DPGF, déclaration à souscrire, soumission, cahier des prescriptions spéciales, devis (fév. 1967-av. 1970). Réception des travaux : procès-verbaux de réception provisoire et définitive (oct. 1968-janv. 1970).
1967-1970

Institut d'études politiques (bâtiment G)

2012021 / 32-35 Travaux de construction.

1964-1970

2012021 / 32 Dossier général de l'opération. – Correspondance générale (av. 1966-mars 1969). Programmation : correspondance, programme pédagogique (mai 1964-fév. 1965). Avis du Conseil général des bâtiments de France (CGBF) et du comité de décentralisation : comptes rendus de séance et de réunion, avis, correspondance, esquisses, rapport de présentation de l'avant-projet, notice, fiches de renseignement, notes, demande de PC et PC (fév. 1966-mars 1967). Études de sols par le bureau d'études Simecsol : correspondance, note sur les sondages, plan d'implantation et coupe du terrain, bordereau de prix, mémoires d'honoraires (mai-août 1966). Financement : arrêtés, identifications des opérations ouvertes sur crédits d'investissement, autorisations de programme, note, rapport de présentation de l'avant-projet, détail estimatif et récapitulatif (juin 1966-mars 1970). Avis de la Commission consultative des marchés (CCM) : correspondance, rapport de présentation, procès-verbal (août-nov. 1966). Branchements : certificat de dérogation, DPGF, contrat, correspondance, demande d'installation (mars 1967-av. 1968). Chantier : comptes rendus et états d'avancement des travaux (av. 1967-janv. 1968). Réception des travaux : procès-verbaux de réceptions provisoires et définitives, mainlevée de cautionnement, ordre de service, rapport (fév. 1968-mai 1970).

1964-1970

2012021 / 33 Plans d'architecte (juil. 1966).

1966

2012021 / 34 Plans techniques des lots béton armé et fondations, charpente métallique, et électricité (Compagnie d'ingénieurs et techniciens d'études – CITE, août 1966) et chauffage / ventilation (bureau d'études Omnium d'études thermiques, juil. 1966).

1966

2012021 / 35 Attribution du marché : ordres de service, soumission, devis, cahier des prescriptions spéciales, tableau des formules de révision, lettre d'accord,

DPGF, notice technique, calendrier d'exécution, plans d'exécution du lot chauffage/ventilation (entreprise Roubaud) (déc. 1966-juil. 1967).

1966-1967

2012021 / 36 **Travaux complémentaires de démolition d'anciennes constructions militaires, d'aménagement intérieur des amphithéâtres et des espaces verts** : correspondance, certificat, cahiers des prescriptions spéciales, détail quantitatif et estimatif, devis, mainlevée de cautionnement, ordres de service, soumissions, DPGF, avenant, situations, plans, procès-verbaux de réception provisoire et définitive des travaux (juil. 1966-oct. 1969).

1966-1969

Installations sportives

2012021 / 37 **Travaux de construction et d'aménagement du centre sportif.** – Plans d'architectes (juil. 1965-juin 1967). Demande de permis de construire : correspondance, demande, note, notice sur la sécurité contre l'incendie, notice descriptive des travaux, plans (juil. 1965-juin 1968). Travaux d'installations sportives : correspondance, note, demande de permis de construire (juil.-déc. 1971).

1965-1971

2012021 / 38-42 **Extension du centre sportif.** – Travaux de construction d'un complexe sportif omnisports (COSOM, bâtiment I).

1976-1982

2012021 / 38 Études projet. – Avant-projet sommaire et avant-projet détaillé : plans (déc. 1978-déc. 1979). Demande de permis de construire : demande, notes de présentation et de sécurité, rapport du SCARIF (janv.-mars 1979). Étude de sols : correspondance, devis estimatif, note sur les sondages et essais *in situ*, coupes de terrain (fév.-oct. 1980).

1978-1980

2012021 / 39-40 Exécution des travaux

1976-1982

39 Suivi technique : comptes rendus de réunions de chantier, planning des travaux, correspondance, devis, déclaration d'achèvement de travaux, plan d'implantation et coupe du terrain, note sur les sondages et essais *in situ* (juin 1976-janv. 1982).

40 Plans d'exécution des lots chauffage (Société d'entreprises de canalisations et de couverture (SECC, mars-nov. 1980), électricité (Électro études, déc. 1979-juil. 1981), plomberie (Kula, mars 1980), coffrage (Olin-Daguet, mars-oct. 1980), charpente, escalier, menuiserie (Driollet, s.d.), vantaux (SNCQ, oct. 1980) et réseau primaire (SECOTEB, mai 1979-juil. 1980).

- 2012021 / 41 Contrôle technique et commission de sécurité : correspondance, rapports, procès-verbaux (nov. 1979-sept. 1981).
1979-1981
- 2012021 / 42 Travaux d'aménagement des abords : correspondance, devis, estimation sommaire, ordre de service, notification, procès-verbal, décompte définitif, CCAP, cahier des clauses techniques particulières (CCTP), acte d'engagement, plans (juin 1981-av. 1983).
1981-1983
- 2012021 / 43 Travaux de rénovation de l'étanchéité des couvertures des installations sportives** : correspondance, devis, état des étanchéités, programme de travaux, estimation, rapports du SCARIF, lettres de commande, comptes rendus de chantier, catalogue (oct. 1979-oct. 1983).
1979-1983
- 2012021 / 44 Établissement d'un diagnostic général des installations sportives** : état des installations, lettre de commande, proposition, dossier de candidature et diagnostic général sommaire de Sport Etude Conseil (déc. 1984-juin 1985).
1984-1985
- 2012021 / 45 Piscine.** – Travaux divers concernant la filtration, l'étanchéité de la toiture et du bassin, la plomberie, etc. : correspondance, procès-verbaux d'ouverture des plis, devis, lettres de commande de maîtrise d'œuvre, avenant, actes d'engagement, CCAP, CCTP, comptes rendus de réunion, décompte général et définitif, rapports de présentation, déclaration à souscrire, ordre de service, notes d'honoraires, procès-verbaux de réception (juil. 1988-oct. 1990).
1988-1990

Bibliothèque universitaire

- 2012021 / 46-49 Travaux de construction.**
1966-1974
- 2012021 / 46 Avant-projet : notes techniques, plans (av.-mai 1966). Plans techniques du lot structure (architecte Édouard Albert et bureau d'études Lepetit, mars 1967). Demande de permis de construire : devis, programme, note sur la protection incendie, demande, avis du maire de Nanterre, de la préfecture de la Seine et de l'EPAD, correspondance, notice, prescriptions techniques (juil. 1966-fév. 1968).
1966-1968
- 2012021 / 47 Attribution du marché : soumission, devis, cahiers des prescriptions spéciales, avis et rapports de la commission consultative des marchés, avenants au marché (août 1967-juil. 1970).
1967-1970

- 2012021 / 48 Suivi et réception des travaux : comptes rendus de chantier, procès-verbaux de réception (déc. 1967-juin 1974).
1967-1974
- 2012021 / 49 Contentieux lié à l'étanchéité des toitures et de la terrasse de la tour : certificats administratifs, lettres de commande, correspondance, devis, procès-verbaux d'essais, croquis, notes de synthèse, photographies, rapports d'expertise, mémoire (av. 1974-juil. 1984).
1974-1984
- 2012021 / 50 Travaux de ravalement des façades** : correspondance, devis, plans, procès-verbaux, certificats pour paiement, rapports, autorisations de programme, notifications de crédits, fiches d'opération, lettres de commandes, ordres de service, actes d'engagement, CCTP, CCAP, comptes rendus de chantier (oct. 1981-fév. 1987).
1981-1987
- 2012021 / 51 Travaux de rénovation de la BU** : lettres de commande, ordres de service, devis, factures, décomptes des pénalités, autorisations de programme, notifications de crédits, correspondance, procès-verbal des opérations préalables à la réception, devis, actes d'engagement, plans, CCAP, certificats pour paiement, CCTP, comptes rendus de chantier (août 1982-juin 1985).
1982-1985
- 2012021 / 52 Création d'une rampe pour handicapés et remplacement des montes-documents** : plaquette de présentation de la BU, devis, correspondance (nov. 1987-mai 1988).
1987-1988

Centre culturel

- 2012021 / 53 Travaux de construction** : correspondance, programmes, notices explicative et descriptive, estimations, plans, note relative aux maisons d'activités culturelles, état comparatif des surfaces programme / avant-projet, résultat d'appel d'offre, détail estimatifs, notes de travail, cahier des prescriptions spéciales, devis, soumission, ordres de service, factures, mainlevée de cautionnement, procès-verbal de réception (sept. 1965-nov. 1970).
1965-1970

Laboratoire de psychophysologie

- 2012021 / 54 Travaux de rénovation d'anciens locaux appartenant à la ville de Paris situés sur le campus pour y accueillir le laboratoire** : correspondance, programme, comptes rendus de réunions et de chantier, plans (fév. 1979-juil.

1984). Installation du chauffage central : plans d'exécution de l'entreprise Perret (mai 1980-sept. 1981).

1979-1984

2012021 / 55

Construction et aménagement d'une cellule climatique, travaux de toiture et travaux de sécurité et d'hygiène : devis, correspondance, plans, schéma électrique, comptes rendus de réunions, analyse des offres, rapports, procès-verbal d'ouverture des plis, déclaration à souscrire, règlement particulier d'appel d'offre, arrêté, certificats de paiement, lettre de commande de maîtrise d'œuvre, notifications, avenant, actes d'engagement, CCAP, CCTP, notices techniques et instructions d'exploitation, procès-verbal des opérations préalables à la réception (oct. 1986-fév. 1990).

1986-1990

Laboratoire de géographie physique [Henri Elhai] ¹²

2012021 / 56

Travaux de modernisation : correspondance, actes d'engagement, CCAP, déclaration à souscrire, procès-verbal d'ouverture des plis, rapport d'analyse des offres, CCTP des lots plomberie et électricité, plan, lettre de commande, comptes rendus de réunions de chantier, décompte, proposition et note d'honoraires (fév. 1988-mai 1989).

1988-1989

Bâtiment DD

2012021 / 57

Travaux de construction. – Programmation : correspondance, programme technique détaillé, notes complémentaires (janv. 1991-mai 1993). Permis de construire : correspondance, arrêté d'autorisation de construire (av. 1991-juin 1992).

1991-1993

Bâtiment T (bâtiment modulaire Transloko)

2012021 / 58-60

Travaux d'implantation.

1991-1992

2012021 / 58

Études de sols : correspondance, devis, rapport (juin-août 1991).

1991

2012021 / 59

Études projet. – Plans de masse, de situation et topographique (juin 1991). Plans du génie civil et des réseaux, plans de détail (juin-juil. 1991). Protocole d'accord pour la location du bâtiment Transloko implanté sur le campus (juil.-

¹² [Situé au bâtiment D]

août 1991). Permis de construire : correspondance, arrêté préfectoral, avis de la commission de sécurité (août.-nov. 1991).

1991

2012021 / 60 Exécution des travaux : correspondance, comptes rendus de réunions de chantier, notes techniques, étude et avis technique, lettres de commande, devis, plaquettes, bilans financiers, plans (juin 1991-nov. 1992).

1991-1992

2012021 / 61-64 Travaux de surélévation par création d'un 2^e étage.

1991-1994

2012021 / 61 Études projet. – Bordereaux de prix et CCTP (fév.-déc. 1992). Marché d'architecture d'ingénierie : lettre de commande de maîtrise d'œuvre, acte d'engagement, CCAP, certificats de paiement, note d'honoraires, plans d'architecte (fév. 1993-mars 1994). Demande de permis de construire et PC modificatif : correspondance, demandes, notices de sécurité, calcul des surfaces utiles, décision du comité de décentralisation, arrêté préfectoral, plans (fév. 1993-fév. 1994).

1992-1994

2012021 / 62 Attribution du marché : acte d'engagement, CCAP, attestation d'assurance, CCTP, plans, bordereau des prix, dossier des schémas électriques, notification de marché, certificat administratif, rapport de présentation des travaux (fév.-août 1993).

1993

2012021 / 63 Exécution des travaux. – Correspondance générale (mars 1992-mars 1994). Dossier de récolement : plans électricité, plomberie et VMC, schémas des armoires électrique et chauffage, plan cassette plafond chauffant, attestation, rapports de vérification, plans des ouvrages exécutés (fév.-déc. 1993). Comptes rendus de chantier (août 1993-fév. 1994). Rapport de fin de travaux (nov. 1993).

1992-1994

2012021 / 64 Contrôle technique et commission de sécurité : correspondance, rapports, procès-verbaux de résistance au feu et avis techniques, notices de sécurité (juin 1991-mars 1994).

1991-1994

Bâtiment L (ancien bâtiment d'accueil ou des 8000 m²)

2012021 / 65-71 Travaux de construction.

1992-1996

2012021 / 65 Demande de permis de construire : décision du comité de décentralisation, correspondance, déclaration d'achèvement de travaux, notification et accord,

	demande de PC modificatif, note explicative, notice de sécurité, plans (fév. 1992-mars 1996).	1992-1996
2012021 / 66-68	Dossier de consultation des entreprises.	1993
66	Plans d'architecte (mai 1993).	
67	Plans techniques des lots gros œuvre, plomberie et VRD (mai 1993).	
68	Plans techniques des lots sécurité, électricité, chauffage/ventilation (mai 1993).	
2012021 / 69	Exécution des travaux. – Suivi technique : correspondance, déclaration d'ouverture de chantier et plan d'installation, organigramme, planning des travaux, photographies du chantier, devis (janv. 1994-juil. 1995).	1994-1995
2012021 / 70	Commission de sécurité : procès-verbal de visite, motion du conseil d'administration (fév.-nov. 1995).	1995
2012021 / 71	Réception du bâtiment et remise des clés : comptes rendus de visites de contrôle, listes des réserves, rapport final de contrôle technique, procès-verbaux (mars-nov. 1995).	1995

Bâtiment N (bâtiment modulaire Transloko)

2012021 / 72	Transfert de bâtiments modulaires à usage d'enseignement de l'IUT de Ville d'Avray sur le campus de Nanterre : correspondance, rapport d'étude géotechnique, avis d'appel public à la concurrence, arrêté, procès-verbaux d'ouverture des offres, résultats d'analyse des candidatures, registre des dépôts, dossiers de candidatures, actes d'engagement, cadre de bordereau quantitatif estimatif, CCAP, CCTP, plans (juin 1995, fév.-mai 1999).	1995-1999
--------------	---	------------------

Institut universitaire de technologie de Saint-Cloud

2012021 / 73	Implantation de bâtiments provisoires sur le campus de Nanterre, projet d'implantation sur le site de la « Villa Caudron » à Saint-Cloud, travaux de construction dans le cadre du programme « Université 2000 »¹³ :	
--------------	--	--

¹³ Plan de modernisation des universités françaises.

correspondance, notes, programmes, estimations prévisionnelles, tableau comparatif des surfaces, comptes rendus de réunions, études de définition, plans des avant-projets sommaires, dossier de permis de construire, convention de maîtrise d'ouvrage, avis d'appel public à la concurrence, coupures de presse, délibération, rapports (juin 1992-juil. 1999).

1992-1999

Chaufferies

2012021 / 74

Raccordement des sous-stations des bâtiments F et G sur les chaufferies 1 et 2, nouvelle répartition des puissances des deux chaufferies. – Programmation, projet, consultation des entreprises, attribution du marché et exécution des travaux : correspondance, rapport de visite, devis, plan du réseau, estimation des travaux, programme des travaux, acte d'engagement, CCAP, déclarations à souscrire, CCTP, résultat des appels d'offre, règlement particulier d'appel d'offres, avenant au marché, factures, tableau récapitulatif des plus et moins-values, comptes rendus de chantier (oct. 1967-mai 1980).

1967-1980

2012021 / 75

Chaufferie n°1. – Travaux de rénovation : correspondance, actes d'engagement, CCAP, lettres de commande, décomptes définitifs, comptes rendus de réunions, rapport du SCARIF, avant-projet sommaire, CCTP, avenant, protocoles d'accord, rapport de CT, devis, plans, schéma électrique de l'armoire chaufferie (mars 1983-sept. 1990).

1983-1990

Travaux communs aux différents bâtiments

2012021 / 76

Sécurité, prévention des actions de malveillance. – Études de sécurité : correspondance, ordres de service, certificat de paiement, mémoire d'honoraires, fiche de renseignement, rapports, conventions, DPGF, mémoires, décomptes, arrêté, note de service, situations, procès-verbal d'achèvement de mission (déc. 1974-sept. 1977). Études de définition et de prévention / étude générale des mesures de prévention contre le vol et le vandalisme : correspondance, comptes rendus de réunion, propositions d'étude, analyse des propositions, arrêté, rapport, notifications, CCAP, acte d'engagement, programme et charge de l'étude, tableau comparatif des offres des BET (mars 1982-juil. 1985).

1974-1985

2012021 / 77

Travaux d'économies d'énergie : correspondance, présentation du projet « économie d'énergie sur la piscine », décomptes mensuels, notifications, actes d'engagement, CCAP, fiches d'approbation, rapports, procès-verbaux de réception, comptes rendus de réunions, notice technique, programme des essais réglages et mesures (août 1976-janv. 1983).

1976-1983

2012021 / 78 **Travaux d'étanchéité** : correspondance, rapports, certificat administratif, devis, actes d'engagement et notifications, plans, ordres de service, CCTP, CCAP, cadre de bordereau, fiches d'approbation, avenant, procès-verbal de réception, attestations d'assurance, lettres de commande, comptes rendus de chantier et de contrôle technique, décompte général et définitif, certificats de paiement, factures (av. 1981-janv. 1990).

1981-1990

Voirie et réseaux divers (VRD) / espaces extérieurs

2012021 / 79-81 **Travaux d'aménagement des abords du domaine.**

1963-1971

2012021 / 79 Avant-projet de schéma de circulation routière et ferrée concernant la zone B de la Défense : correspondance, note sur le nouveau tracé RER SNCF, étude de plan directeur (oct. 1963-janv. 1964).

1963-1964

2012021 / 80 Travaux d'aménagement de la rue de Rouen et construction du collecteur nord d'assainissement de la zone B de l'EPAD : correspondance, avis du SCARIF, mémento des conclusions de la conférence interservices d'ouverture du chantier, plans, demande d'ouverture de chantier, notice technique (mai 1965-août 1971).

1965-1971

2012021 / 81 Travaux concernant un passage dans le mur bordant le campus avenue de la République : correspondance (déc. 1966-août 1967).

1966-1967

2012021 / 82-85 **Travaux de VRD.**

1964-1984

2012021 / 82 Dossier général : identification des opérations ouvertes sur crédits d'investissement, arrêtés, correspondance générale, autorisations de programme, métrage des tranchées ouvertes, réévaluation des VRD, plans, devis, ordres de service, relevés topographiques, plans directeurs (oct. 1964-sept. 1970).

1964-1970

2012021 / 83 Projet d'exécution : études de prix, plans, devis (juin 1966-nov. 1967). Attribution des marchés pour la tranche 1968 : plan, soumissions, cahiers des prescriptions spéciales, devis, DPGF, procès-verbaux de réception, mainlevée de cautionnement, ordres de service, certificats administratifs, bordereaux de prix, déclarations des sociétés soumissionnant (juil. 1968-août 1971).

1966-1971

- 2012021 / 84 Travaux exceptionnels de voirie : ordres de service, procès-verbal de réception provisoire, soumission, cahier des prescriptions spéciales, devis (sept. 1970-juil. 1971).
1970-1971
- 2012021 / 85 Problèmes de circulation automobile à l'intérieur du domaine universitaire : correspondance, notes, rapport d'étude (sept. 1982-juil. 1984).
1982-1984
- 2012021 / 86 Travaux d'alimentation en eau, gaz et électricité** : correspondance, certificats de paiement, procès-verbaux de réception, cahiers des prescriptions spéciales, avenants, contrat, convention, ordres de service, mémoires, caution, plans, soumission, devis, DPGF (av. 1964-juil. 1972).
1964-1972
- 2012021 / 87 Travaux de renforcement de l'éclairage extérieur** : comptes rendus de chantier, lettres de commande, certificats administratifs, notification, procès-verbal de réception, ordre de service, acte d'engagement, CCAP, CCTP, plans, rapports (fév. 1986-sept. 1988).
1986-1988
- 2012021 / 88 Travaux de remise en état des réseaux d'évacuation des eaux pluviales (EP) et eaux usées (EU)** : devis, rapports d'analyse des offres et de présentation, acte d'engagement, procès-verbal, CCAP, CCTP, comptes rendus de réunions de chantier (fév.-oct. 1989).
1989

ANNEXES

Annexe 1 Organisation du service constructeur de l'académie de Paris, 9 août 1965.

13 Août 1965	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE	7191
<p style="text-align: center;"><i>Grenoble.</i></p> <p>Chaire de biologie végétale : M. Lacharme, maître de conférences agrégé.</p>	<p>Art. 4. — Le personnel technique est constitué :</p> <p>Par des fonctionnaires des ponts et chaussées placés, conformément à leur statut, en position normale d'activité au ministère de l'éducation nationale, et dont les traitements et indemnités sont remboursés par celui-ci au ministère des travaux publics et des transports ;</p> <p>Par des agents contractuels recrutés sur des postes ouverts à cet effet au budget de l'éducation nationale.</p>	
<p style="text-align: center;"><i>Lille.</i></p> <p>Chaire de toxicologie et hygiène de l'atmosphère : M. Merville (Robert), professeur titulaire à titre personnel.</p>	<p>Le personnel administratif est mis à la disposition du service constructeur par le recteur de l'académie de Paris.</p>	
<p style="text-align: center;">Décret du 9 août 1965 portant nomination d'un professeur au Conservatoire national des arts et métiers.</p>	<p>Art. 5. — Le chef du service constructeur est nommé par arrêté du ministre de l'éducation nationale après consultation du ministre des travaux publics et des transports et avis du recteur et sur proposition du directeur de l'équipement scolaire, universitaire et sportif.</p>	
<p>Par décret du Président de la République en date du 9 août 1965, M. Gravier (Jean-François), agrégé de l'Université, est nommé professeur titulaire de la chaire d'économie et organisation régionales au Conservatoire national des arts et métiers (emploi créé). Le présent décret aura effet à compter du 1^{er} octobre 1965.</p>	<p>Art. 6. — Les attributions du service constructeur de l'académie de Paris et sa compétence territoriale feront l'objet d'une organisation définitive lorsque seront intervenus les décrets prévus par l'article 46 de la loi du 10 juillet 1964 portant réorganisation de la région parisienne.</p>	
<p style="text-align: center;">Décret du 9 août 1965 portant admission à la retraite d'un inspecteur d'académie.</p>	<p>Art. 7. — Le directeur de l'équipement scolaire, universitaire et sportif au ministère de l'éducation nationale et le directeur du personnel, de la comptabilité et de l'administration générale au ministère des travaux publics et des transports sont chargés de l'exécution du présent arrêté.</p>	
<p>Par décret du Président de la République en date du 9 août 1965, M. Storek (Joseph), inspecteur de l'académie de Strasbourg en résidence à Colmar, est admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à une pension de retraite à compter du 28 août 1965 avec cessation de fonctions au 15 septembre 1965.</p>	<p>Fait à Paris, le 8 juin 1965.</p>	
<p style="text-align: center;">Organisation du service constructeur de l'académie de Paris.</p>	<p style="text-align: right;"><i>Le ministre de l'éducation nationale,</i> Pour le ministre et par délégation : <i>Le secrétaire général,</i> PIERRE LAURENT.</p> <p>Pour le ministre des travaux publics et des transports et par délégation : <i>Le directeur du cabinet,</i> JACQUES-HENRI BUJARD.</p>	
<p>Le ministre de l'éducation nationale et le ministre des travaux publics et des transports,</p>	<p style="text-align: center;">Attestation d'études d'électro-encéphalographie clinique dans les facultés de médecine et les facultés mixtes de médecine et de pharmacie.</p>	
<p>Vu l'ordonnance n° 58-904 du 26 septembre 1958 relative à diverses dispositions d'ordre financier (éducation nationale) ;</p>	<p>Le ministre de l'éducation nationale,</p>	
<p>Vu l'article 3 du protocole en date du 26 juin 1959 réglant l'intervention des services extérieurs des ponts et chaussées et des services départementaux du ministère de la construction pour la réalisation des constructions scolaires et universitaires ;</p>	<p>Vu l'arrêté du 22 décembre 1959 portant création dans les facultés de médecine et les facultés mixtes de médecine et de pharmacie d'une attestation d'études d'électro-encéphalographie clinique ;</p>	
<p>Vu l'article 1^{er} de l'arrêté du 26 juin 1959, modifié par l'arrêté du 10 août 1960, instituant les recteurs d'académie ordonnateurs secondaires des dépenses d'investissement pour les universités, les établissements d'enseignement supérieur et les établissements régionaux de l'institut pédagogique national, imputables sur les crédits ouverts au titre V du budget ;</p>	<p>Vu l'avis de la section permanente du conseil de l'enseignement supérieur,</p>	
<p>Vu l'arrêté du 7 décembre 1960 chargeant provisoirement M. Richard, ingénieur, des fonctions de chef du service constructeur de l'académie de Paris ;</p>	<p style="text-align: center;">Arrête :</p>	
<p>Vu l'arrêté du 28 janvier 1961 désignant le recteur de l'académie de Paris comme ordonnateur secondaire et comme personne responsable des marchés pour l'ensemble des opérations d'investissement immobilier visées à l'article 1^{er} de l'arrêté du 26 juin 1959 susvisé ;</p>	<p>Art. 1^{er}. — L'article 2 de l'arrêté du 22 décembre 1959 susvisé est complété comme suit :</p>	
<p>Vu l'arrêté du 15 mars 1961 instituant le recteur de l'académie de Paris ordonnateur secondaire dans le département de la Seine des dépenses d'investissement immobilier pour les établissements d'enseignement classique, moderne et technique et tous autres établissements d'enseignement appartenant à l'Etat, imputables sur les crédits ouverts au titre V du budget ;</p>	<p>« Art. 2. — Sont admis à s'inscrire en vue de cette attestation : « 1° Les docteurs en médecine français ayant obtenu le certificat d'études spéciales de neuro-psychiatrie ou son équivalence ou ayant été qualifiés en neuro-psychiatrie par les commissions de qualification de l'ordre des médecins ».</p> <p>(Le reste sans changement.)</p>	
<p>Vu le décret du 9 septembre 1961 autorisant le recteur de l'académie de Paris à déléguer sa signature au chef du service constructeur de l'académie de Paris ;</p>	<p>Art. 2. — Le directeur des enseignements supérieurs et les recteurs d'académie sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au <i>Journal officiel</i> de la République française.</p>	
<p>Vu le décret n° 64-729 du 17 juillet 1964 portant codification des textes réglementaires relatifs aux marchés publics, et notamment son article 44 ;</p>	<p>Fait à Paris, le 5 juillet 1965.</p>	
<p>Sur la proposition du directeur de l'équipement scolaire, universitaire et sportif au ministère de l'éducation nationale et du directeur du personnel, de la comptabilité et de l'administration générale au ministère des travaux publics et des transports,</p>	<p style="text-align: right;">Pour le ministre et par délégation : <i>Le secrétaire général,</i> PIERRE LAURENT.</p>	
<p style="text-align: center;">Arrêtent :</p>	<p style="text-align: center;">Equivalence du certificat d'études spéciales de neuro-psychiatrie.</p>	
<p>Art. 1^{er}. — Pour la réalisation des constructions visées à l'article 1^{er} de l'arrêté du 28 janvier 1961 et à l'article 1^{er} de l'arrêté du 15 mars 1961, il est créé sous l'autorité du recteur de l'académie de Paris un service qui prend le nom de service constructeur de l'académie de Paris.</p>	<p>Le ministre de l'éducation nationale,</p>	
<p>Art. 2. — Le service constructeur de l'académie de Paris remplit les fonctions dévolues aux services constructeurs par le protocole du 26 juin 1959 dans le cas où le recteur est ordonnateur secondaire. Il est chargé des mêmes fonctions lorsque le préfet de la Seine confie au recteur de l'académie de Paris la réalisation des opérations dont la direction et la responsabilité ont été confiées à l'Etat par les collectivités locales.</p>	<p>Vu l'arrêté du 30 mars 1949 modifié relatif au certificat d'études spéciales de neuro-psychiatrie ;</p>	
<p>Art. 3. — Le chef du service constructeur de l'académie de Paris est le représentant permanent du maître de l'ouvrage pour l'élaboration et la réalisation des opérations d'investissement visées aux articles 1^{er} et 2 ci-dessus ; le recteur de l'académie de Paris est autorisé à lui déléguer sa signature pour tous les actes nécessaires à l'accomplissement de ces fonctions.</p>	<p>Vu l'arrêté du 26 mars 1963 relatif à l'équivalence du certificat d'études spéciales de neuro-psychiatrie, modifié par l'arrêté du 5 mai 1964 ;</p>	
	<p>Vu l'avis de la section permanente du conseil de l'enseignement supérieur,</p>	
	<p style="text-align: center;">Arrête :</p>	
	<p>Art. 1^{er}. — L'arrêté du 26 mars 1963 susvisé relatif à l'équivalence du certificat d'études spéciales de neuro-psychiatrie est complété comme suit :</p>	
	<p>« Art. 2 bis. — A titre temporaire, l'équivalence du certificat d'études spéciales de neuro-psychiatrie peut être accordée par décision individuelle du ministre de l'éducation nationale, prise sur proposition du jury chargé d'examiner les épreuves écrites du certificat, aux médecins des hôpitaux psychiatriques nommés au concours remplissant les deux conditions ci-après :</p>	
	<p>« 1° Justifier de cinq années d'exercice professionnel, ce temps pouvant être ramené à quatre ans si les intéressés ont exercé précédemment pendant au moins une année les fonctions d'interne nommé au concours ;</p>	

Annexe 2 Arrêté du 25 mai 1993 portant suppression du SCARIF (JORF n°120 du 26 mai 1993).

Arrêté du 25 mai 1993 portant suppression du service des constructions des académies de la région Ile-de-France

NOR: RESN9300359A

Le ministre de l'éducation nationale, le ministre de l'équipement, du transport et du tourisme, le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministre de la jeunesse et des sports,

Vu la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 modifiée complétant la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, et notamment son article 4 ;

Vu la loi d'orientation n° 89-486 du 10 juillet 1989 sur l'éducation, et notamment son article 20 ;

Vu la loi n° 90-587 du 4 juillet 1990 relative aux droits et obligations de l'Etat et des départements concernant les instituts universitaires de formation des maîtres, à la maîtrise d'ouvrage de constructions d'établissements d'enseignement supérieur et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale, à la jeunesse et aux sports, et notamment son article 18 ;

Vu le décret n° 71-1023 du 22 décembre 1971 modifié portant modification de la circonscription académique de Paris ;

Vu l'avis du comité technique paritaire du rectorat de l'académie de Paris en date du 18 mars 1993,

Arrêtent :

Art. 1er. - Le service des constructions des académies de la région Ile-de-France (S.C.A.R.I.F.) est dissous.

Art. 2. - Les rectorats des académies de Créteil, Paris et Versailles assurent l'ensemble des missions antérieurement dévolues au S.C.A.R.I.F. pour le compte du ministère de l'éducation nationale et du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

Art. 3. - Les dispositions de l'arrêté du 8 mai 1981 portant organisation et missions du service des constructions des académies d'Ile-de-France sont abrogées.

Art. 4. - Le directeur des personnels administratifs, ouvriers et de service, le directeur général des finances et du contrôle de gestion, le directeur des personnels d'inspection et de direction au ministère de l'éducation nationale, le directeur du personnel et des services au ministère de l'équipement, des transports et du tourisme, le directeur de la programmation et du développement universitaire, le directeur de la recherche et des études doctorales au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, le directeur de l'administration et des services extérieurs au ministère de la jeunesse et des sports, les recteurs des académies de Créteil, Paris et Versailles et le directeur régional de la jeunesse et des sports d'Ile-de-France sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 25 mai 1993.

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur du cabinet,
C. PHILIP

Le ministre de l'éducation nationale,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur du cabinet,
G. BOURGEOIS

Le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur du cabinet,
J.-P. BEYSSON

Le ministre de la jeunesse et des sports,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur du cabinet,
J. DERSY

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	2
SOURCES COMPLÉMENTAIRES	6
ORIENTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES	9
SOMMAIRE	10
RÉPERTOIRE	11
GESTION DU PATRIMOINE FONCIER	11
ÉTUDES DE RESTRUCTURATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITÉ	12
TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'AMÉNAGEMENT (par bâtiment)	14
« Complexe universitaire ».....	14
Faculté des lettres (bâtiments A à E).....	14
Restaurant universitaire.....	14
Résidence étudiante.....	15
Faculté de droit / établissement juridique (bâtiment F).....	15
Institut d'études politiques (bâtiment G).....	16
Installations sportives.....	17
Bibliothèque universitaire.....	18
Centre culturel.....	19
Laboratoire de psychophysiologie.....	19
Laboratoire de géographie physique.....	20
Bâtiment DD.....	20
Bâtiment T (bâtiment modulaire Transloko).....	20
Bâtiment L (ancien bâtiment d'accueil ou des 8000 m2).....	21
Bâtiment N (bâtiment modulaire Transloko).....	22
Institut universitaire de technologie de Saint-Cloud.....	22
Chaufferies.....	23
Travaux communs aux différents bâtiments.....	23
Voirie et réseaux divers (VRD) / espaces extérieurs.....	24
ANNEXES	26